



FLY OUT

INSECTICIDE



www.labowtc.be



FLY OUT EST UNE INSECTICIDE AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT.

Comme les premiers rayons du soleil sont visibles et que les températures montent ... les mouches et autres insectes volants feront bientôt leur apparition. Comme il n'y a pas eu de véritable hiver, ils seront extrêmement nombreux!

QU'EST-CE QUE FLY OUT ?

FLY OUT est un aérosol de 250 ml, contenant un insecticide à base de pyréthrine. Il est exclusivement autorisé pour lutter contre les insectes volants tels que les mouches, les moustiques, etc. à l'intérieur, dans l'industrie alimentaire et le secteur Horeca.

L'aérosol est utilisé manuellement ou de préférence avec un distributeur automatique.



CARACTÉRISTIQUES

- Insecticide en aérosol
- Autorisé contre les insectes volants
- Principes actifs: 1,7% Pyrethrines
14,1% Pyperonyl Butoxide
- Autorisé par le ministère de l'Environnement : BE-REG-00346

FLY OUT



COMMENT CA MARCHE ?

Tenir la bombe en position verticale, appuyer sur le bouton presseur et pulvériser vers le haut et vers le centre du local, en procédant par de brèves pressions. Pour une pièce moyenne ne pas dépasser une vaporisation de 4 à 5 secondes.



L'aérosol peut s'utiliser directement avec la main ou dans un diffuseur automatique pourvu à cet effet (TM 3000 LED). Dans le cas d'une utilisation dans un diffuseur automatique, une dose de produit sera vaporisée toute les 5 à 30 minutes pour un volume de 160 m³.

PRECAUTIONS D'EMPLOI:

Eviter toute contamination des aliments non-couverts et de leurs matières premières. Les règles relatives à l'hygiène des denrées alimentaires doivent être respectées. L'application du distributeur automatique, si utilisé dans le secteur alimentaire ou dans l'horeca, ne peut être fait qu'en dehors des heures de préparation, manipulation ou consommation des denrées alimentaires afin d'éviter une contamination des denrées alimentaires et des matières premières. Les aliments non-couverts préparés ou en préparation doivent être placés à plus de 1,5 m verticalement sous l'ouverture de l'aérosol. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Utiliser maximum un aérosol pour un volume de 160 m³